



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2019, À 18H30, À LA SALLE DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE.

Présences

- Josée Marc-Aurèle
- Valérie Ouellette
- Annie Campeau
- Isabelle Giroux
- Nathalie Breault
- Linda Brodeur (remplacement de Mario Laroche)
- Brigitte Lasnier
- Sophie Léonard
- Liette Jodoin, directrice
- Audrey Jacques
- Nadir Oliveira Dias
- François Paradis
- Mélanie Arseneault
- Isabelle Roberge, directrice adjointe

Absences

- Mario Laroche
- Claudine Boucher

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (2)

Madame Josée Marc-Aurèle nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 3)

CÉ-19-20-10

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Valérie Ouellette, secondée par madame Annie Campeau,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.



3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 7 octobre 2019 (adoption, 5)

CÉ-19-20-11

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Isabelle Giroux, secondée par madame Nathalie Breault,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 7 octobre 2019.

4. Parole au public (information, 15)

Aucun public.

5. Suivis au procès-verbal (5)

Aucun point en suivi au procès-verbal.

6. Retour sur les photos scolaires (discussion, 15)

Madame Josée Marc-Aurèle mentionne que les épreuves numériques ont été reçues. Les épreuves papier seront livrées bientôt.

Quelques commentaires ont été émis par les membres tels que la photo de classe aurait pu être mieux cadrée afin de ne pas voir le corridor, les manteaux et les portes du corridor. Bien que les poses soient semblables d'une année à l'autre, les photos sont très belles.

7. Conférences aux parents (discussion, 15)

Madame Liette Jodoin nous explique que le Ministère octroie chaque année un montant de 1 000\$ par école afin d'offrir des conférences aux parents des élèves de la 1^{re} année. Les directions du secteur de Sainte-Julie ont décidé de mettre en commun ces sommes afin d'offrir un plus grand éventail de conférences aux parents.

Cet automne, monsieur Richard Robillard a présenté une conférence et il reviendra après les Fêtes. Une autre école a également proposé d'inviter une psychoéducatrice pour quatre conférences.



8. Planification globale des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (information, 5)

Madame Isabelle Roberge explique que cette planification doit être présentée chaque année. La planification concerne les élèves de 5^e et 6^e année.

Une seule modification a été apportée : l'activité « Gang de choix » a été remplacée en 5^e année par « Prudence sur le Net » et en 6^e année par le programme « Conséquences légales ».

9. Tableau synthèse du plan d'action (information, 10)

Madame Liette Jodoin nous mentionne que le plan d'action a été élaboré l'an dernier et que ce dernier est maintenant présenté sous forme de tableau.

Aucune modification n'a été apportée au contenu. Ce document est en lien avec le PEVR de la Commission scolaire des Patriotes et avec les exigences du Ministère de l'Éducation.

10. Nager pour survivre (information, 10)

Madame Josée Marc-Aurèle explique que ce programme est offert aux élèves de la 3^e année et vise à évaluer leurs habiletés à survivre à la suite d'une chute en eau profonde.

Le transport et les cours sont financés par le gouvernement.

L'an dernier, les enseignantes ont apprécié l'activité et aimeraient la renouveler en 2019-2020.

CÉ-19-20-12

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Linda Brodeur, secondée par madame Brigitte Lasnier,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la tenue du programme « nager pour survivre » en 2019-2020.

11. Caisse scolaire (adoption, 10) :

Madame Liette Jodoin mentionne que la responsable de la Caisse scolaire des Patriotes, madame Nathalie Grondin, a présenté le fonctionnement de la caisse scolaire aux directions du secteur de Ste-Julie. Dans un deuxième temps, l'offre de service a été expliquée aux enseignants en assemblée générale.



Notons que les parents ont le choix d'y adhérer ou non. L'inscription se fait en ligne. En ce qui concerne les enseignants-titulaires et leurs rôles, ces derniers ont la possibilité d'accepter ou de refuser la visite de la représentante de la Caisse scolaire en classe afin qu'elle entretienne les élèves sur la notion d'économie. L'implication de la Caisse Populaire dans les écoles est acceptée par la CSP, car cet organisme a une mission éducative auprès des jeunes. La mise en place de la caisse scolaire à l'école permet également d'accumuler des fonds afin de réaliser un projet pour l'école celui d'une classe extérieure.

CÉ-19-20-13

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Sophie Léonard, secondée par madame Mélanie Arseneault,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la mise en place de la caisse scolaire à l'école.

12. Levées de fonds (discussion, 20)

Madame Josée Marc Aurèle présente les différentes idées qui avaient été émises l'an dernier lors de rencontres des membres du conseil d'établissement. Après des échanges, le projet d'une vente de garage est à nouveau retenu. Les membres du sous-comité se rencontreront d'ici Noël afin de planifier la tenue de cette activité au printemps. Madame Annie Campeau se joindra au sous-comité de levées de fond.

Une autre idée de financement doit être choisie. Les membres sont invités à faire suivre leurs suggestions à madame Josée Marc-Aurèle.

Les objectifs des levées de fonds sont de défrayer les coûts du service d'ergothérapie à l'école pour les élèves du préscolaire, de la 1^{re} année et des classes d'enseignement spécialisé pour le développement global et de garnir les bibliothèques des classes.

13. Projet de loi 40 (information, 15)

La documentation a été envoyée à tous les membres du conseil d'établissement. Madame Liette Jodoin demande aux membres s'ils ont des questions suite à la lecture des documents.

14. Service de garde (information, 5)

Madame Claudine Boucher est absente.



15. Vie à l'école (information, 5)

Madame Liette Jodoin demande l'approbation des membres du CÉ afin que les élèves des 4^e, 5^e et 6^e années puissent aller à l'école secondaire du Grand Coteau pour assister au spectacle de Noël le 10 décembre.

De plus, madame Liette Jodoin demande l'approbation des membres du CÉ pour tous les élèves de l'école (du préscolaire à la 6^e année) afin de permettre aux enseignants et leurs élèves de sortir à l'extérieur des limites du terrain de l'école et ainsi aller se balader dans les parcs situés aux alentours. Les parents devront tout de même être informés des sorties des élèves.

CÉ-19-20-14

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Audrey Jacques, secondée par madame Nadir Oliveira Dias,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les sorties proposées.

Madame Liette Jodoin demande l'approbation des membres du CÉ d'utiliser un montant d'argent du fonds à destination spécial afin de payer l'épicerie pour des repas préparés par l'organisme l'Envolée pour une famille de notre école .

CÉ-19-20-15

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur François Paradis, secondée par madame Valérie Ouellette,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'utilisation d'un montant d'argent pour aider une famille de notre école.

Madame Sophie Léonard nous informe des activités du préscolaire :

- Séances d'ergothérapie ;
- Visite du Zoo de Granby pour un atelier sur les 5 sens ;
- Ateliers d'Halloween avec les parents ;
- Mise en place du nouveau programme de conscience phonologique *La Forêt de l'alphabet*. Ce dernier est très apprécié par les enseignantes et nos jeunes apprenants.

Madame Annie Campeau nous informe des activités du 1^{er} cycle :

1^{re} année :

- Visite des maisons hantées avec les parrains de 6^e année;
- *Les Mots s'animent* - lectures aux élèves en lien avec la fête de l'Halloween ;
- Visite de l'auteure Marianne Dubuc;
- Séances d'ergothérapie en classe.



2^e année :

- Projet d'écriture sur le thème de l'Halloween et lecture à la lampe de poche le jour de l'Halloween.

Madame Audrey Jacques nous parle des activités du 2^e cycle :

4^e année :

- Visite des maisons hantées ;
- Murales collectives par degré pour l'Halloween;
- Projet de sciences en 3^e année : thème sur les grandes familles d'animaux;
- Projet de sciences en 4^e année : thème sur les parfums;
- Écriture de lettres.

3^e année :

- Projet multidisciplinaire ayant pour thème le Mexique (en lien avec la fête des Morts).

Madame Valérie Ouellette nous parle des activités du 3^e cycle :

5^e année :

- Demain, visite au zoo de Granby (métiers);
- En écriture, exploration du thème de l'humour et écriture d'un texte : *Boule à neige* en décembre.

6^e année :

- Sortie à l'Électrium en lien avec le projet de création d'un jeu électrique;
- Mise en place du train du partage;
- Réponse aux lettres du Père Noël des filleuls;
- Écriture : texte descriptif d'une légende.

16. Comité de parents (information, 5)

La dernière rencontre a eu lieu le 7 novembre.

Madame Josée Marc-Aurèle mentionne que les démarches se poursuivent afin que la semaine de la persévérance scolaire soit déplacée dans une semaine qui n'a pas de journées pédagogiques.

Il y a eu présentation de la consultation sur l'offre de service EHDAA.

Il y a eu retour de consultation sur la Politique relative à l'administration et à l'inscription des élèves.

Il y a eu présentation de la consultation sur le nouveau protecteur de l'élève.



Il y a eu un retour sur le plan d'action de la FCPO.

17. Correspondance (information, 5)

Aucune correspondance.

18. Levée de l'assemblée (adoption, 1)

CÉ-19-20-16

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Sophie Léonard et secondée par madame Audrey Jacques,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 20h20.

JOSÉE MARC-AURÉLE
Présidente du
Conseil d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice